

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 18/07/2024 - 10100 - 2011 B 01254 - 537 423 931 - A3
COMPETENCES

Flory
Certifié conforme
La Présidente: V. Joly

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SAS A 1 COMPETENCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 300 ROUTE DE STRASBOURG 01700 MIRIBEL		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 53742393100030		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AL III - IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
		CX	CQ		
		AF	AG	12 191 6 417 5 774	
		AH	AI		
		AJ	AK		
		AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO		
		AP	AQ		
		AR	AS		
		AT	AU	45 722 26 988 18 734	
		AV	AW		
		AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT		
		CU	CV		
		BB	BC		
		BD	BE	15 15	
		BF	BG		
		BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	BK	57 928 33 405 24 523
AL III - CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU		
	CREANCES	BV	BW		
		BX	BY	266 576 280 266 296	
		BZ	CA	140 889 140 889	
		CB	CC		
		CD	CE		
DIVERS	CF	CG	343 637 343 637		
	CH	CI	838 838		
	CJ	CK	751 940 280 751 660		
	CW				
	CM				
	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	809 869 33 685 776 184	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A3 COMPETENCES			Néant ☐ *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)	DA	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	219 363		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	150 489		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	391 851	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	356		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	2 261		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	107 512		
	Dettes fiscales et sociales	DY	133 863		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	140 341		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	384 332		
	Ecart de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	776 184		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	384 332			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLE

001333 - SAS A3 COMPETENCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 776 183,85 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 150 488,65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

RÈGLES ET MÉTH. COMPTABLE

001333 - SAS A3 COMPETENCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 à 5 ans ans
- Concessions Brevets Licences L	2 à 5 ans ans
- Installation et aménagements	3 à 8 ans ans
- Matériels de transport	3 à 7 ans ans
- Matériel bureau et informatique	1 à 3 ans ans
- Mobiller	3 à 5 ans ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SYNTHÈSE

001333 - SAS A3 COMPETENCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	1 132 610	887 037	672 782	245 572	28
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	1 132 610	887 037	672 782	245 572	28
Marge commerciale					
Marge globale	870 404	692 328	493 540	178 076	26
Valeur ajoutée	549 210	443 881	266 498	105 329	24
Excédent brut d'exploitation	227 780	180 370	31 037	47 410	26
Amortissements et provisions	14 157	11 333	5 863	2 823	25
Résultat d'exploitation	190 382	153 212	21 656	37 170	24
Résultat financier	-1 963	-1 705		-259	-15
Résultat courant	188 418	151 507	21 656	36 911	24
Résultat exceptionnel	6 566	11 035	711	-4 468	-40
Résultat net de l'exercice	150 489	126 156	19 012	24 333	19

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	164 645	137 948	24 875	26 697	19
Fonds de roulement net global	348 459	289 926	190 127	58 533	20
Besoin en fonds de roulement	4 821	-55 853	-104 656	60 674	-109
Trésorerie	343 637	345 779	294 783	-2 141	-1

RATIOS		Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
		Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients	(en jours)	72	80	97	-8	-11
Crédit fournisseurs	(en jours)	57	74	75	-17	-23
Rotation stocks	(en jours)					
Autonomie financière		1				9
Capacité de remboursement		63	52	4	11	20
Taux d'endettement						
Rentabilité financière						
Rentabilité commerciale						-7

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

001333 - SAS A3 COMPETENCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %	Variation en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 132 610	100	887 037	100	245 572	28
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *	1 132 610	100	887 037	100	245 572	28
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	1 132 610	100	887 037	100	245 572	28
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	1 132 610	100	887 037	100	245 572	28
- Matières premières *						
- Sous-traitance (directe) *	262 206	23	194 710	22	67 496	35
MARGE DE PRODUCTION *	870 404	77	692 328	78	178 076	26
MARGE BRUTE TOTALE	870 404	77	692 328	78	178 076	26
- Autres achats	7 307	1	8 885	1	-1 578	-18
- Charges externes	313 887	28	239 562	27	74 325	31
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	549 210	48	443 881	50	105 329	24
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	6 228	1	3 374		2 854	85
- Salaires et traitements	246 319	22	202 112	23	44 207	22
- Charges sociales	68 882	6	58 025	7	10 858	19
Total	-321 430	-28	-263 511	-30	-57 919	-22
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	227 780	20	180 370	20	47 410	26
Reprises sur dép., prov., amort.						
+ Transferts de charges d'exploitation	358		1 058		-700	-66
+ Autres produits d'exploitation	851		114		737	648
- Dotations amort. et dépréciations	14 157	1	11 333	1	2 823	25
- Autres charges d'exploitation	24 450	2	16 996	2	7 454	44
Total	-37 398	-3	-27 159	-3	-10 240	-38
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	190 382	17	153 212	17	37 170	24
Opérations en commun						
+ Produits financiers			30		-30	-100
- Charges financières	1 963		1 734		229	13
Total	-1 963		-1 705		-259	-15
RÉSULTAT COURANT	188 418	17	151 507	17	36 911	24
+ Produits exceptionnels (1)	6 685	1	19 227	2	-12 542	-65
- Charges exceptionnelles (2)	119		8 192	1	-8 073	-99
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	44 496	4	36 386	4	8 110	22
Total	-37 930	-3	-25 351	-3	-12 578	-50
RÉSULTAT EXERCICE	150 489	13	126 156	14	24 333	19

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

OÙ EST PASSÉ L'ARGENT ?

001333 - SAS A3 COMPETENCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

■ L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) EST DE	227 780	
Compte tenu des variations d'inventaire :		
- des stocks de produits, en-cours	-	
- des stocks d'approvisionnement	+	
- des stocks de marchandises	+	
Compte tenu des autres produits et charges de gestion courantes	+	-23 242
■ L'APPORT D'ARGENT DE L'EXPLOITATION A ÉTÉ DE (Ventes - achats d'exploitation)	204 538	100 %

FLUX FINANCIERS	Sorties	Entrées		
Produits financiers, Agios, Intérêts C.T.	1 963			
Intérêts des emprunts				
Remboursement capital				
TOTAL ANNUITÉS ET AGIOS	1 963		-1 963	1
Achats d'immobilisations				
- Incorporelles				
- Corporelles	4 773			
- Financières				
Cessions d'immobilisations				
Emprunts nouveaux				
Subventions d'investissement				
TOTAL INVESTISSEMENTS - FINANCEMENTS	4 773		-4 773	2
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	119	6 685	6 566	-3
Intérêts des comptes courants				
Total des prélèvements des associés	11 339			
Diminution des capitaux propres	90 000			
TOTAL APPORTS/PRÉLÈVEMENTS NET DES ASSOCIÉS	101 339		-101 339	50
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS ET PARTICIPATION	44 496		-44 496	22
TOTAL GÉNÉRAL	152 690	211 223	Variation de trésorerie nette globale 58 533	

Cette variation de trésorerie nette globale se traduit par :

Une dégradation des disponibilités de	-2 141
Une augmentation des créances de	54 839
Une diminution des dettes fournisseurs et dettes à court terme de	-5 836

TABLEAU DE FINANCEMENT

001333 - SAS A3 COMPETENCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		Capacité d'autofinancement	164 645
		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	164 645
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles		Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	4 773	Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières		Immobilisations financières	
Prélèvements des comptes courants	11 339	Apports comptes courants	
Diminution des capitaux propres	90 000	Augmentation des capitaux propres	
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)		Emprunts réalisés	
TOTAL EMPLOIS	106 112	TOTAL RESSOURCES	164 645

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cpts permanents et les actifs immobilisés

a augmenté de 58 533

Augmentation actif circulant	54 839	Diminution actif circulant	
Diminution dettes	5 836	Augmentation dettes	
TOTAL	60 674	TOTAL	

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a augmenté de 60 674

Augmentation de la trésorerie		Diminution de la trésorerie	2 141
-------------------------------	--	-----------------------------	-------

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a diminué de 2 141

RATIOS INDICATEURS

001333 - SAS A3 COMPETENCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Calcul	N	N-1
Autonomie financière			
Capitaux propres	391 851,40		
<u>Total passif</u>	<u>776 183,85</u>	0,50	0,46
<i>Ce ratio mesure l'indépendance financière de votre entreprise vis à vis des sources de financement extérieures.</i>			
Solvabilité à court terme			
Créances + disponibilités + VMP	751 660,46		
<u>Dettes et pdts constatés d'avance à moins d'un an</u>	<u>384 332,45</u>	1,96	1,76
<i>Ce ratio indique la capacité de votre entreprise à rembourser ses dettes à court terme avec ses ressources disponibles.</i>			

RATIOS DE GESTION

001333 - SAS A3 COMPETENCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Calcul	N	N-1
Crédit consenti aux clients			(en jours)
Clients et comptes rattachés (*)			
X Nombre jours de l'exercice	97 300 156,05		
	<u>1 360 368,50</u>	71,52	79,99
Ventes TTC			

Ce ratio indique la durée moyenne du crédit accordé à vos clients. Son évolution doit être suivie avec intérêt, eu égard à la charge de trésorerie que ce crédit peut représenter.

(*) Y compris les effets escomptés non échus.

Crédit accordé par les fournisseurs			(en jours)
Fournisseurs et comptes rattachés			
X Nombre jours de l'exercice	39 241 872,70		
	<u>687 376,75</u>	57,09	74,40
Achats et autres charges externes TTC			

Ce ratio indique le délai de paiement moyen accordé par vos fournisseurs. Ce délai constitue une ressource financière et allège donc les besoins de trésorerie.

A3 COMPETENCES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 20 000 €
SIEGE SOCIAL : 300 ROUTE DE STRASBOURG
LES ECHETS
01700 MIRIBEL

REÇU AU GTC BOURG LE
18 JUL. 2024

537 423 931 RCS BOURG-EN-BRESSE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023
votée

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidente et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice de 150 488,65 €, décide de l'affecter en totalité aux associés à titre de dividendes, soit un montant de 150 488,65 €.

L'assemblée générale décide en outre de prélever une somme de 19 511,35 € sur le poste « Autres réserves » à titre de complément de dividendes, la somme totale mise en distribution aux associés étant ainsi de 170 000,00 €.

Chaque action recevra un dividende de 85,00 €, partiellement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du Code Général des Impôts.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2024.

Conformément à la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts.

Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et l'article 242 quater du Code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

MA

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte que les dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices s'établissent ainsi :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2020	0 €	0 €	0 €
31/12/2021	0 €	0 €	0 €
31/12/2022	27 000 €	0 €	63 000 €

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La société A3 CONCEPT, Présidente,
représentée par Monsieur François LORY

